

Habiletés d'improvisation

Habiletés cognitives

Créatives :

1. Fluidité

Capacité à mettre en place de plus en plus d'alternatives pour résoudre un problème. Par exemple, à une même question musicale donnée, l'élève sera capable d'élaborer un nombre de plus en plus grand de réponse.

2. Flexibilité

Capacité de plus en plus grande à effectuer des changements de direction et à diversifier les approches pour résoudre un problème. Par exemple, l'élève deviendra de plus en plus habile à réagir aux changements de tempo, d'accord, de nuances, etc.

3. Originalité

Capacité de produire des réponses musicales inattendues ou différentes. Par exemple, l'élève pourra répondre consciemment à des stimuli de façon de plus en plus contrastante (en changeant de nuance, de rythme, de registre).

4. Élaboration

Capacité de faire des ajouts, extensions ou variations du matériel musical. Par exemple, l'élève sera de plus en plus habile à varier des thèmes du répertoire ou des motifs qu'il vient d'improviser.

Pensée divergente

Capacité à explorer différentes possibilités musicales et à prendre des risques. Par exemple, même s'il n'a pas encore appris à jouer une certaine partie de l'instrument, l'élève s'y « aventurera » pour exprimer une idée musicale.

Pensée convergente

Capacité à faire des choix afin d'en arriver progressivement à un produit musical concret et compréhensible pour autrui. Par exemple, l'élève respectera progressivement certaines règles d'harmonie comme de terminer sur la tonique pour bien marquer une fin de phrase.

Contrôle cognitif des événements

Capacité à gérer de plus en plus de paramètres à la fois. Par exemple, l'élève sera progressivement capable de jouer tout en étant attentif à ce qui se passe autour de lui.

Tableau tiré de la thèse de ROBIDAS, N. (2010). *Élaboration d'un outil pédagogique facilitant l'intégration de l'improvisation dans l'enseignement du violon au cours des trois premières années d'apprentissage*, Faculté de musique université Laval Québec.

Habiletés d'improvisation

Habiletés sensori-motrices

Auditives

L'élève sera progressivement capable de :

- Localiser d'où vient et où va le son ;
- Discerner l'intensité (nuances de force, de douceur), l'énergie (impulsion, attaque), le timbre (couleur, pureté, densité), la hauteur (tessiture, registre), la brièveté ou la longueur du son ;
- Percevoir la pulsation (régulière ou irrégulière), le tempo (lenteur, rapidité, accélération, décélération), les silences et les contrastes ;
- Discerner l'ambitus, le mode, le mouvement mélodique (ascendant/descendant, disjoint/conjoint), les intervalles, la tonalité, les consonances et dissonances, les cadences ;
- Reproduire « à l'oreille » un segment musical entendu ;
- Se représenter mentalement des sons physiquement inaudibles.

Motrices

L'élève sera progressivement capable de :

- Maîtriser à l'instrument les gestes nécessaires pour réaliser son intention musicale ;
- Recourir à des automatismes moteurs.

Habiletés sociales

L'élève sera de plus en plus apte à interagir avec :

- Le son produit par son instrument ;
- Le son produit par d'autres musiciens ;
- Le public ;
- Le contexte de jeu (certaines balises temporelles, musicales, stylistiques).

Habiletés affectives

L'élève acquerra graduellement la capacité de :

- Ressentir des émotions à l'écoute d'une œuvre musicale ;
- Décrire des émotions à l'écoute d'une œuvre musicale ;
- Exprimer des émotions avec son instrument en utilisant une palette de plus en plus vaste de paramètres de jeu.

Tableau tiré de la thèse de ROBIDAS, N. (2010). *Élaboration d'un outil pédagogique facilitant l'intégration de l'improvisation dans l'enseignement du violon au cours des trois premières années d'apprentissage*, Faculté de musique université Laval Québec.